



ÉDUCATEUR-TRICE SPÉCIALISÉ(E) (H/F)



CDI



Temps plein
(35h00/ semaine)



Saint-Rémy
(71100)



Poste disponible
Au 23/02/2026

SERVICE CONCERNÉ

Pôle Autisme PEP71 - Dispositif Répét de l'IME Orbize:

Dispositif à destination d'enfants-adolescents, présentant un handicap reconnu par une notification CDAPH en établissement ou service médico-social, pour lesquels s'exprime :

- soit une prise de distance avec leur environnement habituel et un accompagnement spécifique
- soit un besoin de répit sur des temps courts (journée ou demi-journée) ou plus longs pour les familles, proches aidants, assistants familiaux
- soit encore des temps d'apaisement ou de ressourcement en dehors des périodes de scolarisation

Pour plus d'informations sur le service : <https://pep71.org>

MISSIONS

En application du référentiel national relatif au Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé:

- Accompagner les jeunes au niveau de l'autonomie en lien avec leur Projet Personnalisé d'Intervention
- Mener conjointement des activités individuelles et collectives
- Mettre en œuvre des actions de prévention en matière de santé
- Accompagner l'enfant au sein de dispositif de droit commun en développer les actions de socialisation
- Développer les apprentissages scolaires en lien avec l'enseignante
- Être référent de parcours du jeune et coordonner les différents partenariats

Liste non exhaustive

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme exigé : Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (ES)
- Expérience souhaitée dans l'accompagnement de jeunes autistes
- Environnement informatique : office 365 – Dossier unique de l'utilisateur
- Permis véhicule B exigé (boite manuelle privilégiée)

POURQUOI NOUS REJOINDRE

Une Association engagée et responsable, actuellement inscrite dans une démarche RSO « Responsabilité Sociétale des Organisations »

POUR POSTULER

Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation :



f.galland@pep71.org



Commission de recrutement
selon candidatures



RÉMUNÉRATION

À partir de
2 100€ brut
selon CCN66 pour 1 ETP



ORGANISATION

Horaires variables
(base modulée)

1 week-end sur 2 travaillé et
durant les congés scolaires



AVANTAGES PEP71

Congés conventionnels
en sus des congés payés
Congés enfant malade,
Évènements familiaux
Prévoyance
Mutuelle
(participation employeur 53%)
CSE
Participation aux frais
de transport collectif

Prime mobilité
Prime mobilité durable
(selon conditions)

Prime de renfort
(selon conditions)

Véhicule de service
(déplacements professionnels)
Titulaire Permis BVA
(si nécessité financement
passerelle BM)

Pour en savoir plus sur
les PEP71 :

<https://pep71.org/>

